



CSA REA Nouvelle Aquitaine - 8 juin 2023

Compte rendu

L'Elan commun était représenté par Patricia BLANDEL (Poitiers Kyoto), Gilles BOUCHAUD (CFA des Deux Sèvres), Angélique BOURDALLE (Surgères), Alain GODOT (CFA des Landes), Jonathan LAPORTE (Orthez), Yannick LE BLANC (Surgères), RAFFOUR Diane (Périgueux), Flavien THOMAS (Sabres).

FO : Stéphane MARAVAL

CFDT : Patricia LAPEYRE

UNSA : Thomas DEPIERRE, Manuel DEVEAUD

DRAAF : Bénédicte GENIN, Adjointe au Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt, Laurent HERBRETEAU, chef du Service Régional de la Formation et du Développement

Mme DEGOULET, Ressources Humaines, Jérôme Betoulle, Sophie Robion, Laurent Jammes et Fabienne Regondaud du SRFD.

Les Directeurs d'établissement : Benoît DELTIENS directeur EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres

Philippe de GUENIN, DRAAF était excusé

Déclaration liminaire de l'Elan commun

L'Elan commun a pris la parole afin de dépeindre le contexte social dans laquelle se tenait cette nouvelle instance : réforme des retraites réactionnaire qui a conduit à un boycott du premier CSA U REA prévu en avril, annonces tout aussi régressives concernant les mesures salariales pour les enseignants, rénovation de la voie professionnelle qui limite considérablement les possibilités pour les lycées professionnels et ses élèves.

Dernier avatar gouvernemental mortifère, les annonces effectuées concernant la potentielle fusion des corps d'Assistant.e.s d'Éducation et des Accompagnant.e.s des élèves en situation de handicap.

Pour le fonctionnement de cette nouvelle instance, l'envoi tardif des documents préparatoires limite la capacité de les analyser pleinement, et l'ordre du jour pléthorique empêche structurellement le fait de pouvoir l'écouler dans un délai raisonnable pour une instance de la dimension régionale de la Nouvelle-Aquitaine.

1 - Propos introductif : information sur le PLOA

Ce point sera finalement traité au CREA du 16 juin 2023

2 - Installation du CSA U REA

Un travail extrêmement fastidieux et dispendieux en temps a eu lieu afin de tenter d'installer le meilleur règlement intérieur possible en termes de possibilités de dialogue social possible.

90 % du temps de la réunion a été consacré à ce point, comme redouté.

Un travail très sérieux de préparation, de lecture, d'analyse et de propositions a été effectué par l'Elan commun, avec parfois des postures d'obstruction de la part de l'autorité régionale ou des contestations davantage de forme que fond. Plusieurs demandes ont néanmoins pu aboutir, grâce à l'opiniâtreté de notre délégation ou à la compréhension mutuelle des intérêts de chaque partie pour le futur de ce fameux dialogue social, tant vanté par l'administration, mais souvent rudoyé dans les faits.

3 - Calendrier de réunion des instances (CSA U REA- Formation Spécialisée – commission des conseillers médicaux)

La date du 4 juillet 2023 a été retenue pour la tenue d'un nouveau CSA U REA, à Bordeaux, avec notamment un vote pour les Comités médicaux (la liste va partir dans les EPLEFPA de la région).

4 - Effectifs scolaire et apprentissage

Non traité

5 - Point d'étape Parcoursup

Non traité

6 - Préparation de la rentrée 2023 -point d'étape sur le pacte enseignant

Un groupe de travail se tiendra le 14 juin pour l'écriture d'une note de service pour l'Enseignement agricole.

Des différences dans les annonces dans les EPLEFPA ont cependant lieu, certaines annonces sont faites, quand d'autres sont plus prudents...

7 - Travaux des EPLEFPA de Corrèze sur le dispositif de l'apprentissage

Non abordés. Une lettre a été envoyée à la DRAAF : nous n'avons eu aucun retour à ce jour.

8 - Calendrier carte scolaire 2024

Non traité

9 - Questions diverses

Non traitées (il est encore temps pour les établissements de déposer par notre biais des questions diverses pour l'instance du 4 juillet 2023)

- Problème du respect de la réglementation sur le fonctionnement des instances et particulièrement de la fusion des conseils de centre et des conseils de perfectionnement qui ne respecte pas la note de service de la DGER à ce propos : cf. point 7 de l'ODJ
- Pourquoi la DRAAF a-t-elle obligé la création du campus régional viticole avec les MFR ?
- Pourrions-nous avoir la liste des assistants d'éducation et AESH qui sont susceptibles de bénéficier d'un CDI à la rentrée ?
- Pourrions-nous avoir un tableau récapitulatif de la moyenne d'accompagnement des élèves avec des suivis mutualisés pour 2021 et 2022 ?
- Peut-on faire le point en Nouvelle-Aquitaine sur les BTS présentant un dossier tout CCF ?
- Quelle Dotation Globale Horaire est prévue pour la rentrée de septembre de manière globale et par établissement ?
- Ou en sommes-nous de l'auto-évaluation des établissements ?
- Avons-nous des données concernant les réorientations suite à la classe de seconde ?
- Peut-on avoir l'Indice de positionnement social des lycées agricoles ?
- Quelle application et implication des annonces de la réforme de la voie professionnelle sur l'Enseignement agricole public en Nouvelle-Aquitaine sur l'organisation pédagogique, les ressources humaines, l'organisation de la rémunération des stages etc ?